

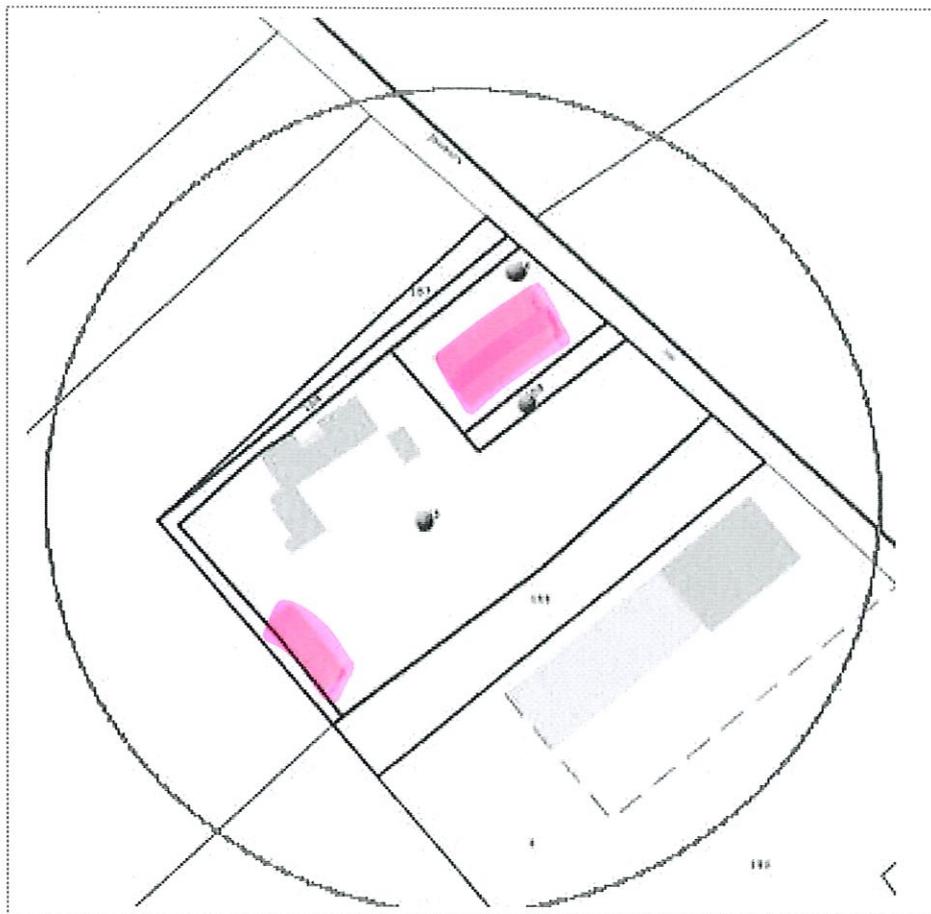
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2167



Rue, lieu-dit ... :

Rue des Joueurs

N° de parcelle : 43-44

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non

Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 1

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X

X

X

X

X

X

X

X

1/ensemble dont gîte

X

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

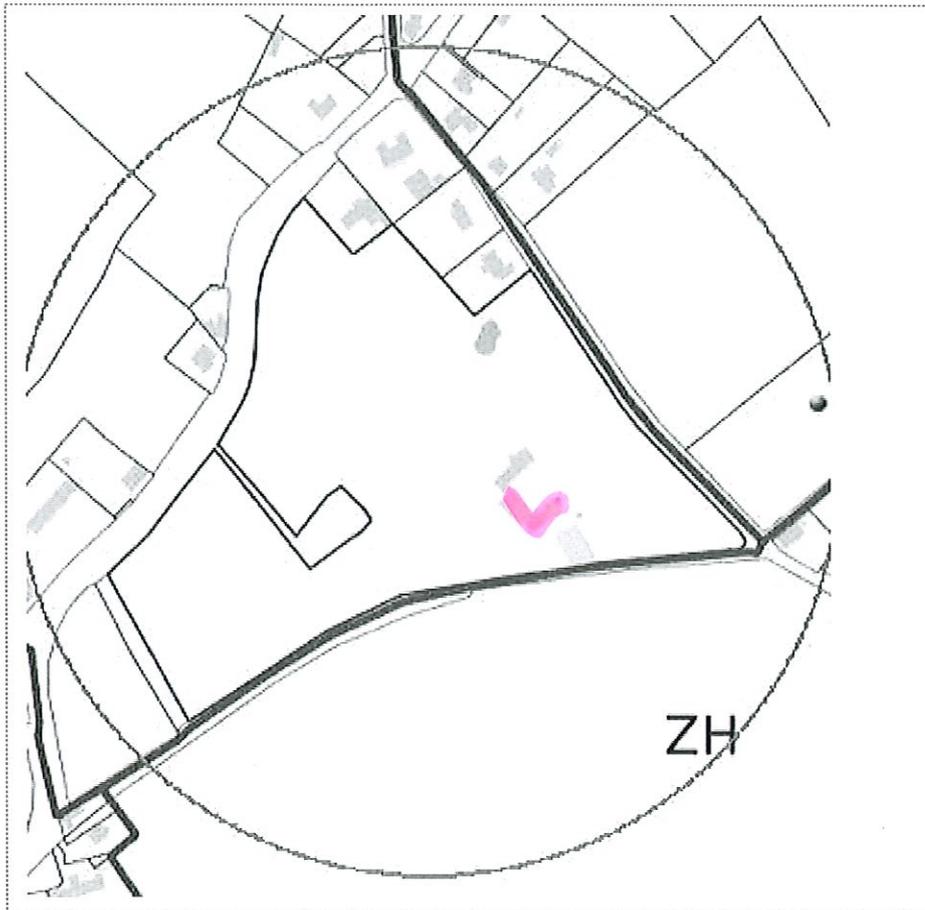
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1100



Rue, lieu-dit ... :  
Chemin des Loups

N° de parcelle : 94

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 2

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X

X

X

X

X

X

X

X

1/ ensemble dont gîte

X

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

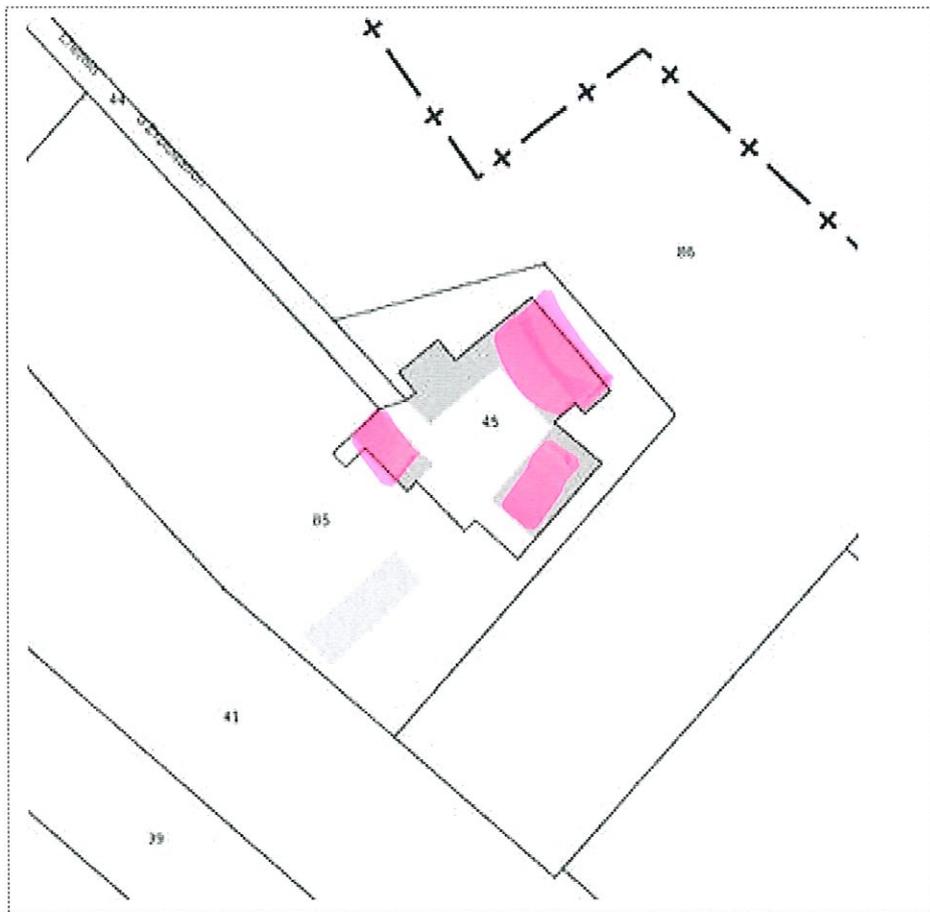
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3198



Rue, lieu-dit ... :  
Rue de Théroouanne

N° de parcelle : 45

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 16

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui	Non
X	
X	
X	
X	
	X
X	
	X
	X
1 / ensemble dont gîte	
X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 722



Rue, lieu-dit ... :  
Rue de Morbecque

N° de parcelle : 8

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 4

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X

X

X

X

X

X

X

X

1/ensemble dont gîte

X

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

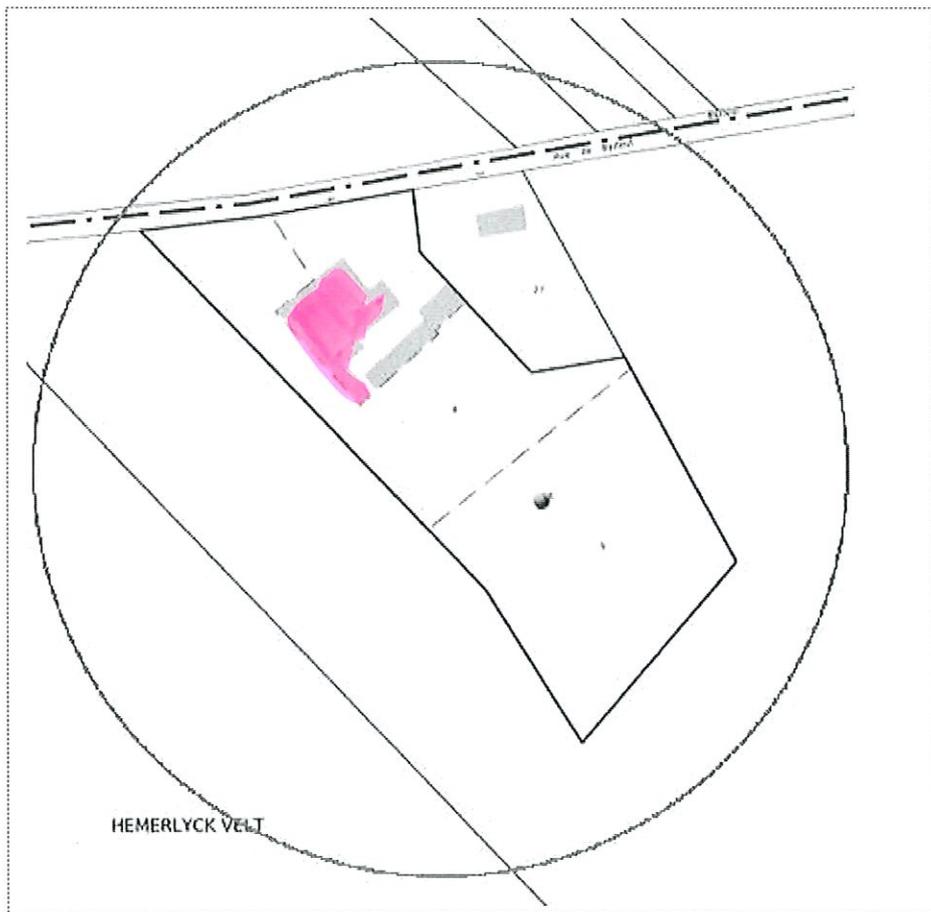
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 467



Rue, lieu-dit ... :  
Rue de Bailleul

N° de parcelle : 26

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 7

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui Non

	X
X	
X	
X	
	X
X	
	X
	X
3 / ensemble dont gîte	
X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

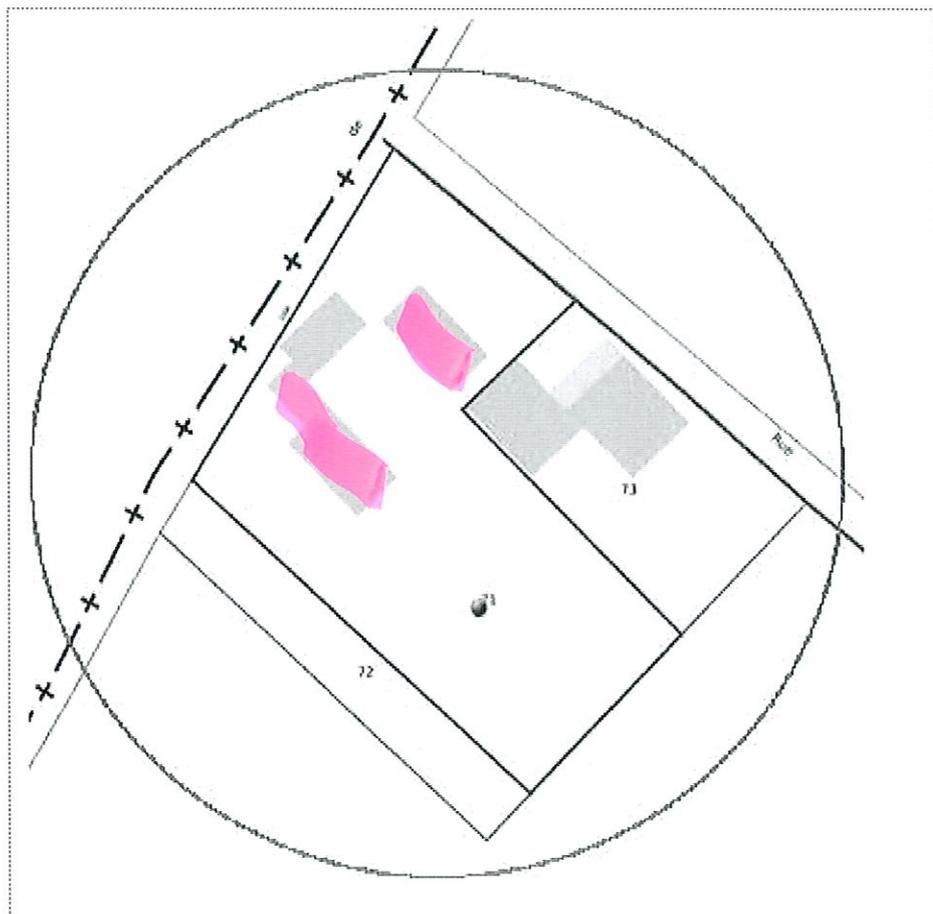
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2260



Rue, lieu-dit ... :  
Rue de Théroouanne

N° de parcelle : 71

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 8

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X	
X	
X	
X	
	X
X	
	X
	X
1/ensemble dont gîte	
X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

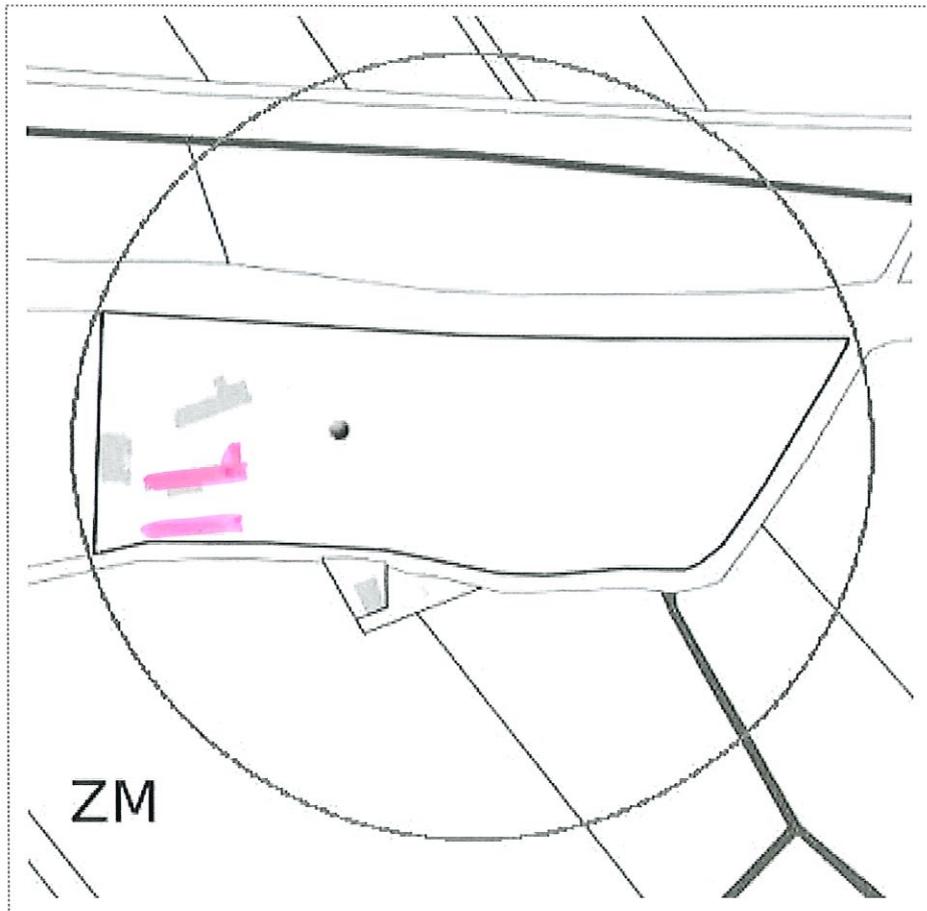
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 270



Rue, lieu-dit ... :  
Route Nationale

N° de parcelle : 19

Section cadastrale : ZM

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 9

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X	
X	
X	
X	
	X
X	
	X
	X
1/ensemble dont gîte	
X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

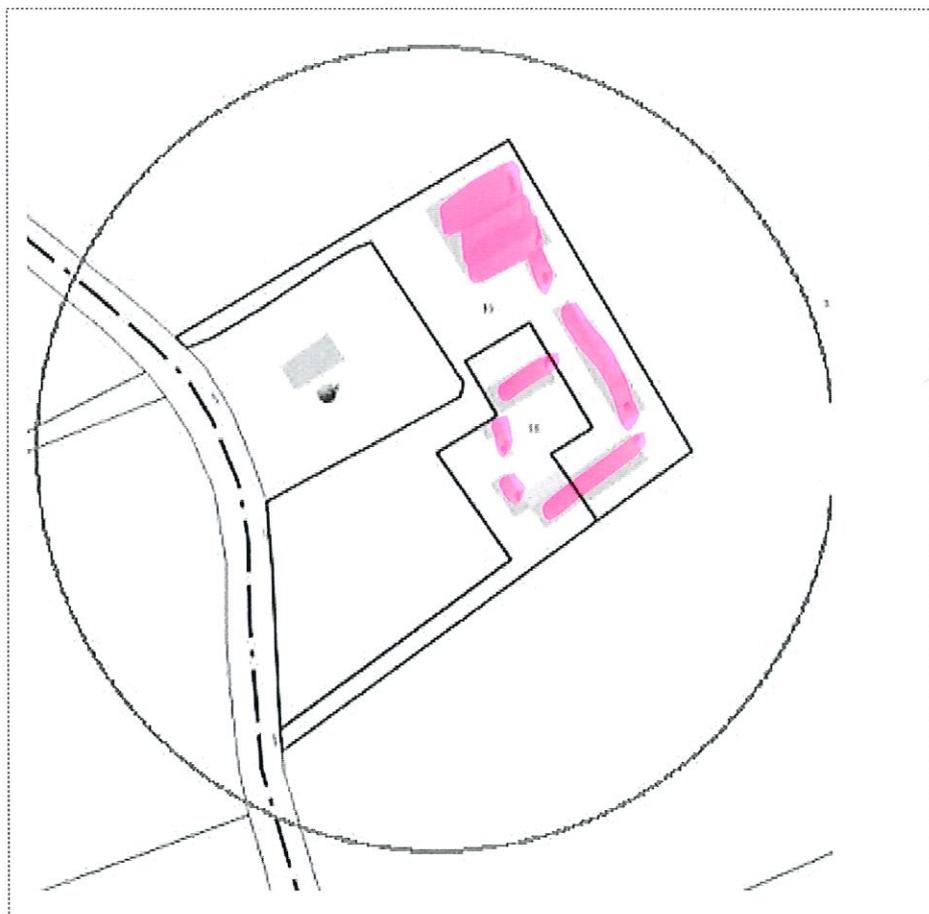
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1200



Rue, lieu-dit ... :  
Route de Lynde

N° de parcelle : 55-56

Section cadastrale : ZK

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 11

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui Non

	X
X	
X	
X	
	X
X	
	X
	X
8/ensemble dont gîte	
X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

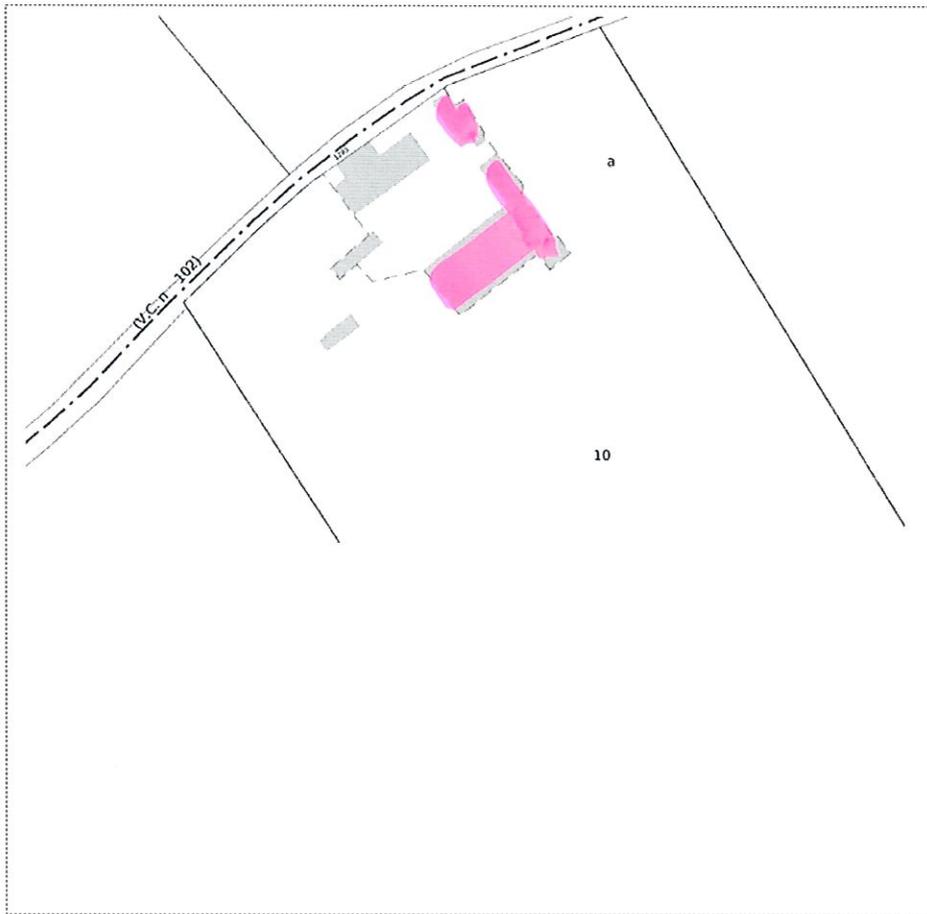
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1285



Rue, lieu-dit ... :  
Rue du Paradis

N° de parcelle : 10

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 13

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X

X

X

X

X

X

X

X

1/ensemble dont gîte

X

Proximité du projet 2\*2 voies Hazebrouck Renescure

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

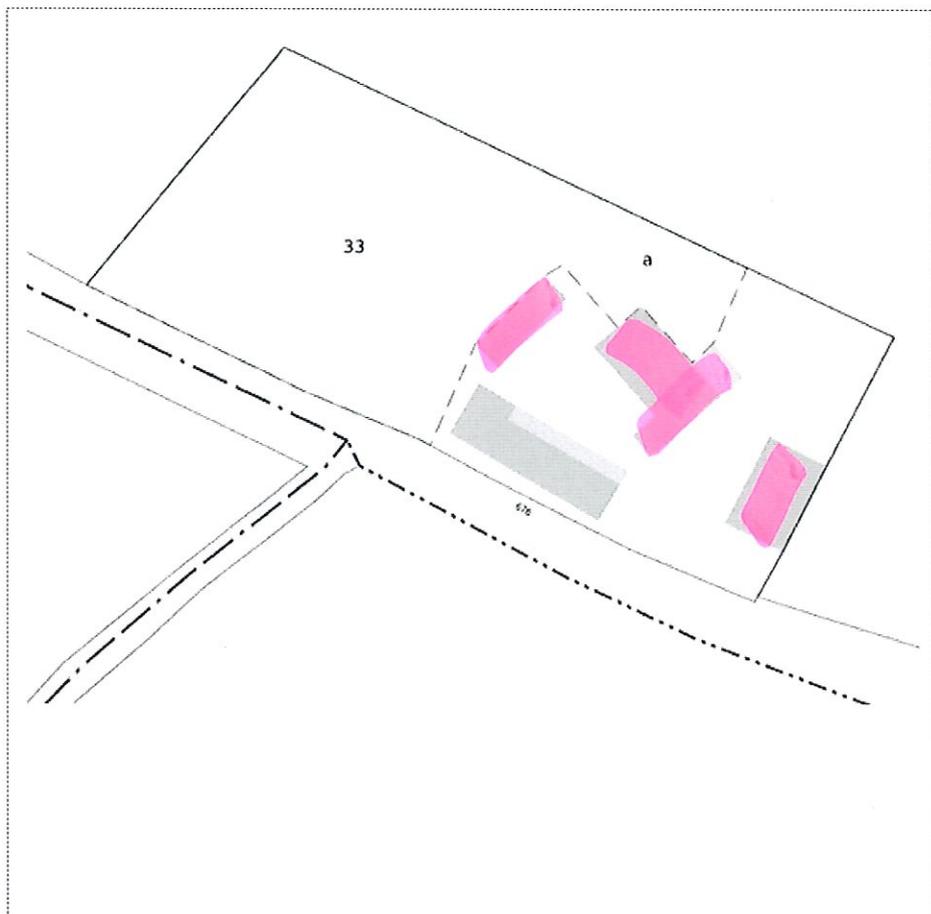
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 676



Rue, lieu-dit ... :  
Rue de Morbecque

N° de parcelle : 33

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 14

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui Non

Oui	Non
	X
X	
X	
X	
	X
X	
	X
	X
2/ensemble dont gîte	
X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date 01/09/2021

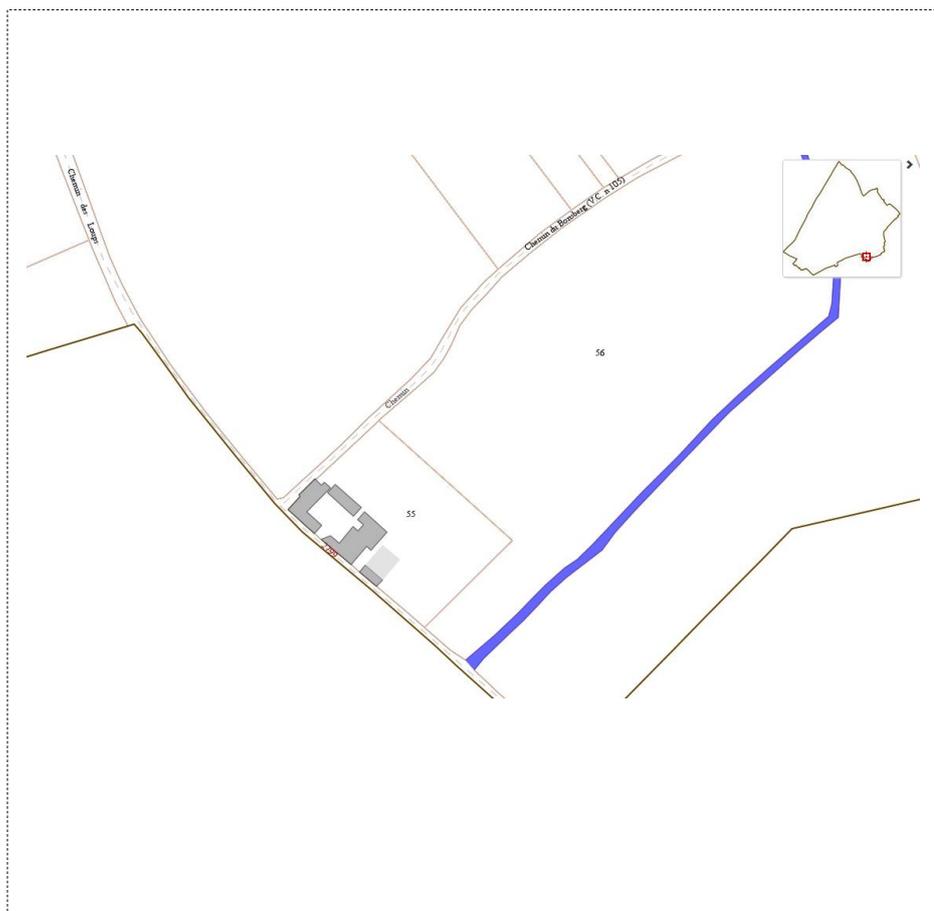
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2799



Rue, lieu-dit ... :  
Chemin des Loups

N° de parcelle : 55

Section cadastrale : ZI

Propriété publique : Non  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 15

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 15/10/2021